

<b>Fiche descriptive de l'indicateur : Tenue du dossier patient (TDP) en santé mentale</b>	
<b>Définition</b>	<p>Cet indicateur évalue la tenue du dossier des patients hospitalisés. Il est présenté sous la forme d'un score de qualité compris entre 0 et 100. La qualité de la tenue du dossier patient est d'autant plus grande que le score est proche de 100.</p> <p>L'indicateur est calculé à partir de 9 critères au maximum :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Document d'un médecin relatif à l'admission</li> <li>2. Mention de la protection judiciaire et des personnes désignées</li> <li>3. Trace de la modalité d'hospitalisation à l'admission et de l'information donnée au patient sur cette modalité (si établissement habilité à recevoir des patients en admission en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'état ou à la demande d'un tiers)</li> <li>4. Présence d'un examen psychiatrique fait par un médecin dans les 24 heures après l'admission avec au minimum :             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mention des traitements médicamenteux en cours (ou de l'absence de traitements)</li> <li>▪ Mention des antécédents somatiques (ou de l'absence d'antécédents)</li> <li>▪ Mention des antécédents psychiatriques (ou de l'absence d'antécédents)</li> </ul> </li> <li>5. Présence d'un suivi médical hebdomadaire psychiatrique du patient au cours du séjour</li> <li>6. Conformité de la rédaction des prescriptions médicamenteuses établies au cours de l'hospitalisation (si applicable)</li> <li>7. Conformité de la rédaction du traitement de sortie (si applicable)</li> <li>8. Conformité du courrier de fin d'hospitalisation ou du compte rendu d'hospitalisation</li> <li>9. Dossier organisé et classé</li> </ol>
<b>Score individuel</b>	Un score individuel est calculé pour chaque dossier. Il correspond à la somme des critères satisfaits divisée par la somme des critères applicables.
<b>Score global</b>	Le score global est calculé pour l'ensemble des dossiers. Il correspond à la moyenne des scores calculés pour chaque dossier de l'échantillon (x100).
<b>Echantillon</b>	Le score global est calculé sur un échantillon aléatoire de 80 dossiers.
<b>Critères d'inclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séjours uniques d'au moins 8 jours (un séjour est unique lorsqu'un seul séjour est retrouvé pour un patient sur la période de tirage au sort analysée)</li> <li>▪ Séjours en hospitalisation à temps plein</li> <li>▪ Séjours de patients adultes</li> </ul>
<b>Critères d'exclusion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séjours hors psychiatrie</li> <li>▪ Patients de moins de 18 ans</li> <li>▪ Séjours ne correspondant pas à une hospitalisation à temps plein</li> <li>▪ Séjours inférieurs ou égaux à 7 jours</li> <li>▪ Séjours itératifs</li> <li>▪ Patients ré-hospitalisés après une sortie à l'essai</li> </ul>
<b>Type d'indicateur</b>	<p>Indicateur de processus.</p> <p>Score composite.</p> <p>Ajustement sur le risque : non.</p>

<b>Importance du thème</b>	<p>La bonne tenue du dossier du patient est un élément important de la qualité et de la coordination des soins dans le cadre d'une prise en charge pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire. Le contenu du dossier médical est défini réglementairement dans le code de santé publique (article R 1112-1)<sup>1</sup>.</p> <p>Des travaux ont démontré des liens entre l'amélioration de la qualité du dossier patient et la qualité de la prise en charge<sup>2,3,4,5,6,7,8,9,10,11</sup>. Il en est attendu un impact fort sur la qualité de la prise en charge des patients.</p> <p>Le recueil de l'indicateur TDP est obligatoire pour les établissements de santé ayant une activité en santé mentale dans le cadre de la procédure de certification V2010 (chapitre 2, référence 14, critère 14.a)<sup>12</sup>.</p> <p>Cet indicateur a été développé dans le cadre du projet COMPAQH. Sa pertinence et ses qualités métrologiques ont été testées et validées par les développeurs<sup>13</sup>.</p>
----------------------------	--

<sup>1</sup> Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, reprise et complétée dans la loi du 22 Avril 2005.

<sup>2</sup> Ausset S, Bouaziz H, Brosseau M, Kinirons B, Benhamou D. Improvement of information gained from the pre-anaesthetic visit through a quality-assurance programme. *Br J Anaesth* 2002; 88: 280-3.

<sup>3</sup> Brami J, Doumenc M. Improving general practitioner records in France by a two-round medical audit. *J Eval Clin Pract* 2002; 8: 175-81.

<sup>4</sup> Comité de Coordination de l'Evaluation Clinique et de la Qualité en Aquitaine. Dossier patient: évolution de la conformité des dossiers patients entre 1997 et 2000 dans 12 établissements d'Aquitaine (rapport interne). Bordeaux: CCECQA; 2001.

<sup>5</sup> Damais-Cepitelli A, Martin P, Devos AM, Le Gueult LC. [Qualitative assessment of labile blood product prescription in Le Havre Hospital]. *Transfus Clin Biol* 2001; 8: 77-84.

<sup>6</sup> Thiru K, Hassey A, Sullivan F. Systematic review of scope and quality of electronic patient record data in primary care. *Bmj* 2003; 326: 1070.

<sup>7</sup> Boulay F, Chevallier T, Gendreike Y, Mailland V, Joliot Y, Sambuc R. [A method for auditing medical records quality: audit of 467 medical records within the framework of the medical information systems project quality control]. *Sante Publique* 1998; 10: 5-15.

<sup>8</sup> Francois P, Chirpaz E, Bontemps H, Labarere J, Bosson JL, Calop J. Evaluation of prescription-writing quality in a French university hospital. *Clin Perform Qual Health Care* 1997; 5: 111-5.

<sup>9</sup> Michel P, Bonarek M, Capdenat E, Groupe des médecins des DIM d'Aquitaine. Conformité à la réglementation des dossiers de soins dans 15 établissements publics de santé en Aquitaine. *Presse Med* 1998; 27: 1884-9.

<sup>10</sup> Perret du Cray MH, Remi C, Colin C, Mornex F, Gerard JP. [Quality of medical records in oncology: results of an audit of the Lyon Civil Hospices]. *Cancer Radiother* 2000; 4: 455-61.

<sup>11</sup> Williams JG, Kingham M, Morgan JM, Davies AB. Retrospective review of hospital patient records. *Br Med J* 1990; 300: 991-3

<sup>12</sup> Manuel de certification des établissements de santé, V2010, révisé avril 2011.

<sup>13</sup> <http://ifr69.vjf.inserm.fr/compaqh/>

## MODE D'ÉVALUATION DES CRITÈRES

L'évaluation des dossiers est réalisée à l'aide d'un questionnaire comprenant les 9 critères. Si un critère n'est pas applicable, il est retiré à la fois du numérateur et du dénominateur.

Chaque critère satisfait est comptabilisé par 1 point. Pour chaque dossier, le numérateur est égal à la somme des points, et le dénominateur est égal à la somme des critères applicables.

Les éléments requis pour chacun des critères sont décrits ci-dessous :

### 1. Document d'un médecin relatif à l'admission

Le critère est satisfait si le document d'un médecin relatif à l'admission du patient est retrouvé dans le dossier du patient.

### 2. Mention de la protection judiciaire et des personnes désignées

Le critère est satisfait si le dossier comporte les éléments suivants :

- Mention de la mesure de protection judiciaire
- Mention de la recherche de la personne de confiance
- Mention de l'identité de la personne à prévenir

### 3. Trace de la modalité d'hospitalisation à l'admission et de l'information donnée au patient sur cette modalité (admission en soins psychiatriques sur décision du représentant ou à la demande d'un tiers)

Ce critère ne concerne que les établissements habilités à recevoir des patients admission en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'état ou à la demande d'un tiers. Le critère est satisfait si le dossier du patient hospitalisé comporte :

- La trace de la modalité d'hospitalisation au moment de l'admission
- La trace d'une information donnée au patient sur sa modalité d'hospitalisation

### 4. Présence d'un examen psychiatrique fait par un médecin dans les 24 heures après l'admission avec au minimum :

Le critère est satisfait si le dossier comporte la trace d'un examen psychiatrique fait par un médecin (dont l'identité est tracée dans le dossier) dans les 24 heures suivant l'admission du patient et avec un contenu minimum :

- La mention des traitements médicamenteux en cours (ou de l'absence de traitements)
- La mention des antécédents somatiques (ou de l'absence d'antécédents)
- La mention des antécédents psychiatriques (ou de l'absence d'antécédents)

### 5. Présence d'un suivi médical hebdomadaire psychiatrique du patient au cours du séjour

Le critère est satisfait si le dossier comporte :

- La trace d'un suivi médical psychiatrique au cours du séjour
- Et si on retrouve au moins un suivi pour chaque semaine du séjour

### 6. Conformité de la rédaction des prescriptions médicamenteuses établies au cours de l'hospitalisation (si applicable)

Le critère est satisfait si chaque prescription médicamenteuse établie pendant l'hospitalisation comporte les 7 éléments suivants :

- (1). Nom et prénom du patient
- (2). Date de prescription
- (3). Signature du prescripteur
- (4). Nom du prescripteur
- (5). Dénomination des médicaments
- (6). Posologie
- (7). Voie d'administration

Pour simplifier l'analyse, celle-ci porte sur une période qui débute à la première prescription médicamenteuse et s'étend sur 72 heures (soit 3 nuits et 4 jours datés).



<b>Critère 3 : Trace de la modalité d'hospitalisation à l'admission et de l'information donnée au patient sur cette modalité (admission en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'état ou à la demande d'un tiers)</b>		
Pourcentage de dossiers  $= \sum_{i=1}^{80} \frac{[\text{num CRIT 3}]}{[\text{den CRIT 3}]}$	Dossier i :  [num CRIT 3]	Si [TDP 3] = « Oui » Et [TDP 3.1] = « Oui » Et [TDP 3.2] = « Oui » Alors [num CRIT 3] = 1 Sinon [num CRIT 3] = 0 FinSi
	Dossier i :  [den CRIT 3]	Si [DPA 3.1] = « Oui » Et [TDP 3] = « Oui » Alors [den CRIT 3] = 1 FinSi
<b>Critère 4 : Présence d'un examen psychiatrique fait par un médecin dans les 24h suivant l'admission avec un contenu minimum</b>		
Pourcentage de dossiers  $= \sum_{i=1}^{80} \frac{[\text{num CRIT 4}]}{[\text{den CRIT 4}]}$	Dossier i :  [num CRIT 4]	Si [TDP 4] = "Oui" Et [TDP 4.1] = "Oui" Et [TDP 4.2] = "Oui" Et [TDP 4.3] = "Oui" Et [TDP 4.4] = "Oui" Et [TDP 4.5] = "Oui" Alors [num CRIT 4] = 1 Sinon [num CRIT 4] = 0 FinSi
	Dossier i :  [den CRIT 4]	Si [TDP 4] = "Oui" Ou [TDP 4] = "Non" Alors [den CRIT 4] = 1 FinSi
<b>Critère 5 : Présence d'un suivi médical hebdomadaire psychiatrique du patient au cours du séjour</b>		
Pourcentage de dossiers  $= \sum_{i=1}^{80} \frac{[\text{num CRIT 5}]}{[\text{den CRIT 5}]}$	Dossier i :  [num CRIT 5]	Si [TDP 5] = "Oui" Et [TDP 5.1] = "Oui" Alors [num CRIT 5] = 1 Sinon [num CRIT 5] = 0 FinSi
	Dossier i :  [den CRIT 5]	Si [TDP 5] = "Oui" Ou [TDP 5] = "Non" Alors [den CRIT 5] = 1 FinSi
<b>Critère 6 : Conformité de la rédaction des prescriptions médicamenteuses établies au cours de l'hospitalisation (si applicable)</b>		
Pourcentage de dossiers  $= \sum_{i=1}^{80} \frac{[\text{num CRIT 6}]}{[\text{den CRIT 6}]}$	Dossier i :  [num CRIT 6]	Si [TDP 6] = "Oui" Et ([TDP 7.1] = "Oui" Et [TDP 7.2] = "Oui" Et [TDP 7.3] = "Oui" Et [TDP 7.4] = "Oui" Et [TDP 7.5] = "Oui" Et [TDP 7.6] = "Oui" Et [TDP 7.7] = "Oui") Alors [num CRIT 6] = 1 Sinon [num CRIT 6] = 0 FinSi

	Dossier i : [den CRIT 6]	Si [TDP 6] = "Oui" Ou [TDP 6] = "Non" Alors [den CRIT 6] = 1 SinonSi [TDP 6] = "NA" Alors [den CRIT 6] = 0 FinSi
<b>Critère 7 : Conformité de la rédaction du traitement de sortie (si applicable)</b>		
<p style="text-align: center;">Pourcentage de dossiers</p> $= \sum_{i=1}^{80} \frac{[\text{num CRIT 7}]}{[\text{den CRIT 7}]}$	Dossier i : [num CRIT 7]	Si [TDP 8] = "Oui" Et ([TDP 9.1] = "Oui" Et [TDP 9.2] = "Oui" Et [TDP 9.3] = "Oui" Et [TDP 9.4] = "Oui" Et [TDP 9.5] = "Oui" Et [TDP 9.6] = "Oui" Et [TDP 9.7] = "Oui") Alors [num CRIT 7] = 1 Sinon [num CRIT 7] = 0 FinSi
	Dossier i : [den CRIT 7]	Si [TDP 8] = "Oui" Ou [TDP 8] = "Non" Alors [den CRIT 7] = 1 SinonSi [TDP 8] = "NA" Alors [den CRIT 7] = 0 FinSi
<b>Critère 8 : Conformité du courrier de fin d'hospitalisation ou du compte rendu d'hospitalisation</b>		
<p style="text-align: center;">Pourcentage de dossiers</p> $= \sum_{i=1}^{80} \frac{[\text{num CRIT 8}]}{[\text{den CRIT 8}]}$	Dossier i : [num CRIT 8]	Si ([DPA 14] = "Oui") Et ([DPA 15.1] = "Oui" Ou [DPA 15.1] = "NA") Et ([DPA 15.2] = "Oui") Et ([DPA 15.3] = "Oui" Ou [DPA 15.3] = Vide) Et ([DPA 15.4] = "Oui" Ou [DPA 15.4] = "NA" Ou [DPA 15.4] = Vide) Alors [num CRIT 8] = 1 Sinon [num CRIT 8] = 0 FinSi
	Dossier i : [den CRIT 8]	Si [DPA 14] = "Oui" Ou [DPA 14] = "Non" Alors [den CRIT 8] = 1 Alors [den CRIT 8] = 0 FinSi
<b>Critère 9 : Classement et organisation du dossier</b>		
<p style="text-align: center;">Pourcentage de dossiers</p> $= \sum_{i=1}^{80} \frac{[\text{num CRIT 9}]}{[\text{den CRIT 9}]}$	Dossier i : [num CRIT 9]	Si [TDP 10] = "Oui" Alors [num CRIT 9] = 1 Sinon [num CRIT 9] = 0 FinSi
	Dossier i : [den CRIT 9]	Si [TDP 10] = "Oui" Ou [TDP 10] = "Non" Alors [den CRIT 9] = 1 FinSi

<b>Score de qualité de la tenue du dossier patient</b>		
<p>1ère étape : un score individuel est calculé pour chaque dossier i. Il correspond à la somme des critères conformes divisée par la somme des critères applicables.</p>	<p>Dossier i [IND_TDP_i]</p>	$  \begin{aligned}  [\text{IND TDP } i] = & \\  & ([\text{num CRIT } 1 \text{ } i] + [\text{num CRIT } 2 \text{ } i] + \\  & [\text{num CRIT } 3 \text{ } i] + [\text{num CRIT } 4 \text{ } i] + \\  & [\text{num CRIT } 5 \text{ } i] + [\text{num CRIT } 6 \text{ } i] + \\  & [\text{num CRIT } 7 \text{ } i] + [\text{num CRIT } 8 \text{ } i] + \\  & [\text{num CRIT } 9 \text{ } i]) \\  & / \\  & ([\text{den CRIT } 1 \text{ } i] + [\text{den CRIT } 2 \text{ } i] + \\  & [\text{den CRIT } 3 \text{ } i] + [\text{den CRIT } 4 \text{ } i] + \\  & [\text{den CRIT } 5 \text{ } i] + [\text{den CRIT } 6 \text{ } i] + \\  & [\text{den CRIT } 7 \text{ } i] + [\text{den CRIT } 8 \text{ } i] + \\  & [\text{den CRIT } 9 \text{ } i])  \end{aligned}  $
<p>2<sup>ème</sup> étape : un score global est ensuite calculé pour l'échantillon. Il correspond à la moyenne arithmétique de scores calculés pour chaque dossier de l'échantillon.</p>	<p>Score de qualité de la tenue du dossier patient</p>	$  \sum_{i=1}^{80} [\text{IND\_TDP\_}i] / 80  $